



PROGRAMME DE FORMATION • 07

Écrits professionnels et transmission d'informations sensibles

À qui s'adresse cette formation ?

Professionnels des secteurs éducatif, social, médico-social et de la protection de l'enfance. Aucun prérequis spécifique.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fonctions et les enjeux des écrits professionnels.
- Distinguer faits, observations, hypothèses, interprétations et jugements.
- Sélectionner les informations pertinentes en fonction du cadre, du destinataire et de l'objectif.
- Rédiger de manière claire, précise, professionnelle et respectueuse des personnes.
- Repérer les précautions nécessaires lors de la transmission d'informations sensibles.

Contenu de la formation

Fonctions et enjeux des écrits professionnels ; distinction entre faits, observations, propos rapportés, hypothèses, interprétations et jugements ; précision et traçabilité ; secret professionnel et confidentialité ; transmission des informations sensibles ; choix des formulations et adaptation au destinataire.

Méthodes et évaluation

Apports dialogués, échanges de pratiques, auto-positionnement, exercices d'écoute, études de cas et mises en situation. Recueil des attentes, vérification progressive des acquis, synthèse et auto-évaluation ; questionnaire de satisfaction, émargement et attestation de fin de formation.

Informations pratiques

Durée	Trame de référence : 4 à 7 heures, adaptable selon la convention.
Modalités	Présentiel ; adaptation possible selon la demande, y compris à distance si les modalités sont définies en amont.
Tarif	Sur devis, selon la durée et les modalités d'intervention.
Accès / inscription	Prendre contact pour préciser les besoins, les dates et les conditions d'intervention. Le délai d'accès est communiqué lors de l'établissement du devis.
Accessibilité	Les besoins liés à une situation de handicap sont étudiés en amont pour envisager les adaptations possibles.
Intervenant	Thibaud Guillemet — psychologue clinicien, sexologue et formateur.

Contact : nuaens@orange.fr • 06 74 31 64 30